

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-177 en date du 24 novembre 2021  
DETR 2022 : Travaux de réfection d'un bâtiment à vocation économique  
sur la commune de Bellegarde en Marche**

L'an Deux Mille Vingt et un, le vingt-quatre novembre à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des expositions de la commune de Mérinchal, sous la Présidence de Monsieur Alexandre VERDIER, Président.

Date de convocation du Conseil 18/11/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62		
Présents : 51	Votants : 55	POUR : 55
Pouvoirs : 4	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 7	Exprimés : 55	

**Présents :** MM., VERDIER, SIMONET, VENTENAT, MORANÇAIS, GRASS, BIGOURET, SCHMIDT, PIERRON, GRANGE, SIMON, LE CORRE, JAMME, BERTHON, FERRIER, PICHOT, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, GALINDO, RICHIN, MOUNAUD, NOVAIS, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MONTEIL, PAYARD C, GRAVIÈRE, PAYARD J, SOULEBOT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, BERGER, MÉANARD, DESARMENIEN, WELZER, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, BRUNET, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, GLOMOT, DUBSAY, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. SCARAMUCCIA à LE CORRE, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, RAMOS à FAUCONNET, FONTVIELLE à DESARMÉNIEN.

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, CONCHON, VIRGOULAY, PERRIER F, D'HULSTER, ROULLAND,

**Secrétaire de séance :** Marie-Françoise VENTENAT

**Rapporteur :** Alain GRASS, Vice-président

La Communauté de communes est propriétaire de l'ensemble immobilier sis rue de la Chapelle à BELLEGARDE EN MARCHE.

Suite à la présence d'amiante dans ce bâtiment, il est proposé de réaliser des travaux de réhabilitation de cette toiture : travaux de désamiantage de la couverture et mise en place d'une couverture en bac acier.

La surface concernée est de 310 m<sup>2</sup>.

L'opération de réhabilitation est finançable dans le cadre de la DETR – Rubrique 14 à hauteur de 40 %.

Cette opération a pour but que ce bâtiment soit utilisé par un acteur économique qui pourra l'acquérir par un achat direct ou par un crédit-bail.

La commission économie réunie le 20 juillet 2021 a validé à l'unanimité ce projet.

**Tableau prévisionnel des dépenses et des recettes**

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
<b>TOTAL</b>	24 099,00 €
RECETTES PRÉVISIONNELLES	Montant HT
Subvention DETR sollicitée (40 %)	9 639,60 €
Autofinancement (60 %)	14 459,40 €
<b>TOTAL</b>	<b>24 099,00 €</b>

Accusé de réception en préfecture  
023/20006759/2021/124-2021-177-DE  
Date de télétransmission : 09/12/2021  
Date de réception préfecture : 01/13/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- DE VALIDER le plan de financement présenté ci-dessus ;
- D'AUTORISER le dépôt du dossier DETR 2022 pour le dossier « Travaux de réfection d'un bâtiment à vocation économique commune de Bellegarde en Marche ».

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 1<sup>er</sup> décembre 2021  
Pour copie conforme, le 1<sup>er</sup> décembre 2021

Le Président,  
**Alexandre VERDIER**